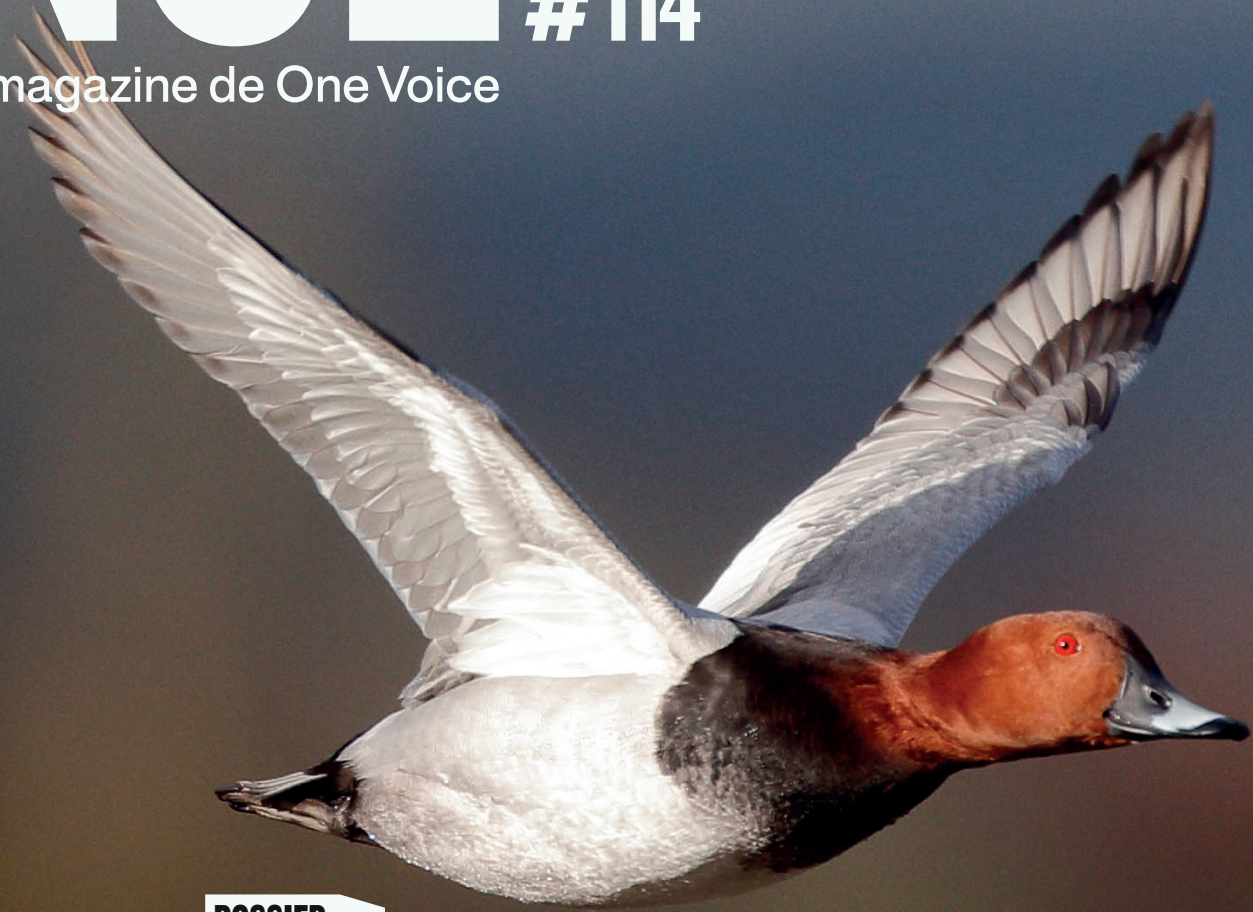


NOË #114

le magazine de One Voice



DOSSIER

HALTE AU MASSACRE DES OISEAUX

Face aux attaques du gouvernement et des chasseurs, notre combat acharné pour sauver la vie. Ici, un fuligule milouin.



ÉLEVAGES PISCICOLES

Dénoncer les souffrances invisibles des poissons

OURS DES PYRÉNÉES

Victoire à l'arraché

EXPÉRIMENTATION ANIMALE

Aux côtés des macaques

SOMMAIRE

Édito	1
Qui-vive	2
Dossier	3
Massacre à ciel ouvert	3
En campagne	
Centre de primatologie de Rousset : le combat prend de l'ampleur	6
Fourrières : stop aux bénéfiques sur le dos des animaux	8
Ours des Pyrénées : les autorités au pied du mur	9
Nous partons au combat pour les poissons	10
Agissons ensemble	11
Ils parlent de nous	13

Éléphants migrants venus du nord de l'Europe, les canards pilettes fréquentent les zones humides françaises en hiver : Camargue, marais poitevin, estuaires de la Loire et de la Gironde... Victimes de l'urbanisation et des pesticides, ces oiseaux d'eau douce sont en déclin constant depuis quelques années. Protégés par une directive de l'Union européenne, chez nous, ils restent persécutés par les chasseurs.



Siège social, Département administratif et missions

BP 41 - 67065 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 88 35 67 30
info@one-voice.fr WWW.ONE-VOICE.FR

Noé n° 114, octobre 2025. Directrice de publication : Muriel Arnal. **Rédactrice en chef :** Mélissa Saule. **Rédacteurs :** Marie-Sophie Bazin, Marion Henriot, Jessica Lefèvre-Grave, Mélissa Saule. **Révision :** Méryl Pinque. **Graphisme :** Sweet Punk. **Mise en page :** Marie Fournier. **Imprimeur :** Laplante (33). Imprimé avec encres végétales sur papier certifié PEFC 100 %. **Dépôt légal :** 4^e trimestre 2025. **Numéro d'ISSN :** 1767-882 x.

Abonnements : une année (3 numéros) : 12 euros. Merci d'adresser vos demandes, coordonnées et règlements à l'ordre de One Voice, à l'adresse ci-dessous : One Voice - BP 41 - 67065 Strasbourg Cedex.

Crédits photos : Couverture : Erni/AdobeStock. Sommaire : Glenn G. Mack/AdobeStock. Page 2 : DR. Page 3 : Maciej Olszewski/AdobeStock. Page 4 : Kogure/AdobeStock, Creativenature.nl/AdobeStock. Page 5 : Erni/AdobeStock, Dennis Jacobsen/AdobeStock, Dieter Hopf/ImageBroker/AdobeStock. Page 6 : Somrerik/AdobeStock, One Voice. Page 7 : One Voice. Page 8 : One Voice. Page 9 : Uryadnikov Sergey/AdobeStock. Page 10 : Ludmila/AdobeStock, Andrei Armiagov/AdobeStock. Pages 11, 12 : One Voice. Page 13 : DR. Page 14 : Carduelis/One Voice.



EN MÉMOIRE D'UN ANONYME

Chères amies, chers amis,

L'un de nos fidèles enquêteurs est récemment décédé. Nous taïrons son nom. Pas pour l'effacer. Par loyauté.

Il est parti discrètement. Comme il a vécu. Comme il s'est battu. Non sous les projecteurs, mais en silence, comme ceux qui prennent de véritables risques pour dénoncer les scandales et qu'éclate la vérité.

Je souhaite ici rendre hommage à cet ardent défenseur des animaux qui leur a consacré son existence avec une abnégation à toute épreuve.

C'était un acteur de l'ombre, doté d'une patience et d'un courage exemplaires, prêt à tous les sacrifices pour que d'autres ne souffrent plus. Ainsi, c'est lui qui, avec ses coéquipiers, est entré dans la geôle de l'ours Micha pour alerter sur son état dramatique et appeler au secours. Lui encore qui, avec d'autres, nuit après nuit, par tous les temps, grimpait le long d'un mur glissant d'une hauteur

vertigineuse, pour installer des caméras afin de filmer les dix tigres séquestrés dans un camion. Sans ces images, sans ces preuves irréfutables, nous n'aurions pu obtenir leur saisie.

Dans un monde où règne le culte de l'ego, où sous prétexte de jouer les sauveteurs certains ne pensent qu'à occuper le devant de la scène, quelle chance d'avoir travaillé avec une personne d'une si grande rigueur éthique qui partageait la vision de notre association : mettre les animaux au centre des préoccupations, avec générosité et sans rechercher la gloire. **Loin des selfies et des micros, comme tous nos enquêteurs, il préférait se tenir au plus près de la douleur, laisser la parole aux faits, aux sans-voix, pour que cessent les abus.**

Aujourd'hui qu'il n'est plus là, cet homme si humble laisse un vide immense. Mais l'ensemble des enquêteurs, ses anciens collègues, animés de la même flamme, sont plus que jamais prêts à poursuivre le combat. En sa mémoire et pour les animaux.

Bien amicalement,
Muriel Arnal, Présidente-fondatrice

L'ŒIL DE LILY



QUI-VIVE

UNIS POUR LES ANIMAUX DE JARDILAND

En juillet, nous avons donné l'alerte sur le sort des poissons et des oiseaux victimes de la canicule au Jardiland de Perpignan. Exposés aux regards pour être vendus comme des objets, ils ont dû supporter des chaleurs accablantes sans la moindre climatisation. Sensibles à leur détresse, de nombreuses personnes ont répondu à notre appel à écrire à l'enseigne. Mille mercis d'avoir ajouté votre voix dans notre lutte en leur faveur !

AU CHEVET DES CHEVAUX DES YVELINES

En plein été, nos enquêteurs se sont rendus à Freneuse, dans les Yvelines, où des chevaux avaient été abandonnés sans eau ni nourriture, comptant seulement sur la solidarité de la municipalité et des habitants pour survivre. Nous avons immédiatement porté plainte, images à l'appui. Les autorités se sont mobilisées pour ces animaux en détresse, sur lesquels tout le monde veille désormais assidûment.



UNE EXPÉDITION AU NOM DES ANIMAUX

Le 23 juin, Benjamin Mauguin a planté le drapeau de One Voice au sommet du Kebnekaise, la plus haute montagne de Suède. Cette folle ascension de 2 117 mètres d'altitude dans la neige de l'Arctique, il l'a dédiée à notre combat pour les captifs des cirques, pour lesquels il a récolté la somme de 730 euros.

LE CHIFFRE

3

C'est le nombre de tigres que des habitants de Montivilliers, en Seine-Maritime, ont eu la surprise d'apercevoir en août... échappés des cages du Cirque Franco-Belge. Un incident qui aurait pu avoir une issue fatale, aussi bien pour les passants que pour les animaux. Nous avons une nouvelle fois saisi la justice contre le directeur du cirque.

SUR LES RÉSEAUX

Vos correspondances

#LACHASSEUNPROBLÈME MORTEL

(À propos de la demande au préfet d'interdire la chasse dans les zones brûlées de l'Aude). Incroyable de devoir « demander » ce qui paraît tellement évident et de pur bon sens.

Idryssia (Instagram)

#CIRQUESSANSANIMAUX

(À propos d'un spectacle du Cirque Muller exhibant un macaque de Barbarie et un poney). Musique à fond, mauvais traitements, cris incessants des enfants... Ce monde est fou...

Florence Leyrahoux (LinkedIn)

#CHIENSDELABO

Je crois que de toutes les marches contre la maltraitance animale que j'ai faites, celle de Mézilles était la pire, la plus douloureuse ! Nous étions derrière les grilles de l'enfer mais la police et leurs drones nous surveillaient afin que nous n'allions pas forcer l'entrée pour sortir ces pauvres chiens que nous entendions pleurer. [...]

Koxilili (Instagram, extrait)



DOSSIER

MASSACRE À CIEL OUVERT

Canards siffleurs

À l'heure où les oiseaux disparaissent à cause du dérèglement climatique, de la pollution et de la perte des habitats, la France continue de les chasser au lieu de les protéger. Nous nous efforçons de faire respecter leurs droits et leur offrir un avenir. *Marie-Sophie Bazin*



↑ Dès l'automne, les canards siffleurs mâles retrouvent leur plumage nuptial roux. En hiver, les couples se forment. Ils restent unis jusqu'à la nidification, le plus souvent pour une seule saison.

À l'aube, les marais s'éveillent. Dans la brume automnale qui se lève, des nuées de migrateurs se rassemblent pour reprendre leur vol vers le sud après une courte halte. Parmi eux, les canards siffleurs, dont les mâles se distinguent par leur tête rousse, lancent leurs cris doux et flûtés. Fragiles silhouettes dans la lumière du matin, ils glissent sur les roselières en formation serrée. Mais soudain, d'autres sons interrompent le concert : les fusils claquent, des corps s'écroulent, les ailes brisées.

Pluie de plombs

N'aspirant qu'à traverser la France pour rejoindre leurs quartiers d'hiver, ces canards sont persécutés par les chasseurs. À tel point que leur population a chuté de

50 % en douze ans au sein de l'UE. Face à cette situation alarmante, la Commission européenne a demandé la suspension immédiate des tueries. Mais notre pays continue à s'acharner sur ses fidèles visiteurs.

Les canards siffleurs ne sont évidemment pas les seuls à payer un lourd tribut aux fous de la gâchette. La "Task Force for Recovery of Birds", un groupe d'experts rattaché à la Commission, a identifié huit autres espèces, dont six présentes et chassées dans l'Hexagone comme les cailles des blés, les grives mauvis et les fuligules milouins, qui connaissent aussi un déclin vertigineux.

Quotas meurtriers

Si, un temps, notre gouvernement a préparé un arrêté allant dans le sens des recommandations scientifiques, l'intention lui est passée rapidement. Sous la pression du lobby cynégétique, il a complètement révisé sa copie et, au lieu d'interdictions claires, a mis en place de simples quotas. En l'occurrence, un maximum de 15 oiseaux... par jour et par chasseur. Quand on sait que les porteurs de fusil sont près d'un million en France, cela équivaut à autoriser l'abattage, pour chaque espèce, de 15 millions d'oiseaux par jour. Une honte.

C'est la même logique scandaleuse qui frappe les tourterelles des bois. Ces voyageuses au plumage délicatement tacheté sont des rescapées : elles ont perdu 80 % de leurs effectifs entre 1980 et 2015 en Europe. En 2020, au terme d'un combat juridique acharné, nous avons obtenu la suspension de leur chasse grâce à un recours devant le Conseil d'État. Cette victoire majeure a porté ses fruits : depuis que les armes se sont tues, les comptages ont montré une légère hausse de leur population le long de la route migratoire occidentale passant par la France. Pourtant, en août dernier, nos dirigeants ont décidé de



Tourterelle des bois

réautoriser les tirs, fixant un quota de plus de 10 000 tourterelles. Comme si l'on pouvait jouer impunément avec la vie des oiseaux pour satisfaire le « loisir » d'une minorité d'humains... Hors de question de les laisser faire !

Retour des pièges interdits

Dans le Sud-Ouest, ce sont les alouettes des champs – dont les populations européennes ont diminué de plus de 50 % depuis 1980 – qui succombent aux massacres. À peine leur mélodie se fait-elle entendre qu'elles sont déjà capturées. Les pantès, ces immenses filets posés au sol, se rabattent violemment sur des dizaines d'oiseaux à la fois. Piégés, ramassés, tués. Le plus souvent à la main.

Nous avons obtenu l'interdiction de cette pratique cruelle comme des autres chasses dites « traditionnelles » (glu, tendelles, matoles) grâce à nos recours devant la Cour de justice de l'Union européenne et le Conseil d'État. Mais le ministère de la Transition écologique s'est entêté à les réintroduire pour de pseudo-« expérimentations scientifiques » confiées... aux chasseurs eux-mêmes ! Concernant la saison 2025-2026, deux nouveaux arrêtés, publiés en septembre dernier, prévoient la capture de près de 100 000 alouettes dans quatre départements (Landes, Gironde, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques). Identiques à ceux déjà annulés par la justice, ces textes sont une provocation. Nous avons aussitôt saisi le Conseil d'État pour réclamer en urgence leur suspension.



Non à la résignation !

Ainsi, qu'ils nichent dans les campagnes, hivernent dans les marais ou poursuivent leur voyage dans le ciel, tous les oiseaux sont soumis aux mêmes menaces dès lors qu'ils frôlent notre territoire. Sacrifiés par les chasseurs alors qu'ils subissent déjà de plein fouet le dérèglement climatique, la disparition de leurs habitats naturels et la raréfaction des insectes due aux pesticides. Chaque interdiction arrachée contre le ministère supposé les protéger nous permet de sauver des vies. Mais ces répités sont régulièrement contournés et il faut repartir au front. Nous ne baissons pas les bras et continuerons de sensibiliser le public et les journalistes, tout en combattant nos opposants devant les tribunaux tant qu'il le faudra. Jusqu'à ce que les oiseaux puissent chanter librement, sans la moindre crainte... •

PROTÉGÉS. MAIS TUÉS

En théorie, certaines espèces devraient être intouchables. C'est le cas des grands cormorans et des choucas des tours. En pratique, les arrêtés préfectoraux se multiplient pour autoriser leur massacre, sous la pression des lobbys agricoles ou industriels.

En Bretagne, les choucas des tours sont accusés de causer des dégâts aux cultures et 15 000 d'entre eux ont encore été visés en 2025. Mobilisés, nous avons déjà sauvé *in extremis* 27 000 individus en 2022. Cette année, le juge des référés a suspendu les tirs dans trois départements, estimant que des alternatives comme l'en grillage des cheminées (les maisons bretonnes étant propices à la nidification des choucas) rendaient ces dérogations illégales. Pourtant, elles ne font l'objet d'aucun investissement de la part des autorités. Nous avons également lancé une procédure pour obtenir la suspension d'un lieutenant de louveterie ayant organisé une battue hors la loi sur ordre du préfet dans le Puy-de-Dôme.



Les grands cormorans, eux, se heurtent aux intérêts des pisciculteurs. Un arrêté prévoit leur abattage massif : 80 000 oiseaux entre 2025 et 2028. Nous avons dénoncé les contradictions de ce texte et porté l'affaire en justice : les difficultés de la filière piscicole sont dues au réchauffement des eaux et à la pollution, pas aux cormorans !



Nos actions et victoires rappellent que même protégés, les oiseaux restent vulnérables face aux pressions économiques. Mais, en unissant nos forces, il est possible de les défendre !

CENTRE DE PRIMATOLOGIE DE ROUSSET : LE COMBAT PREND DE L'AMPLEUR



Nous dénonçons les tests pyrogènes sur les lapins depuis des années : l'Europe les a enfin interdits. À rebours de cette innovation et du respect des animaux, la France voudrait expérimenter toujours plus. Le projet d'agrandissement du centre de primatologie de Rousset en témoigne. Nous sommes sur le ring. MéliSSa Saule

Il était temps, et preuve est faite qu'il faut parfois des années de lutte pour faire bouger les lignes ! Cet été, enfin, les tests pyrogènes sur les lapins ont été abolis par la Commission européenne dans tous les pays de l'Union.

Utilisées pour mesurer l'apparition de la fièvre, ces procédures douloureuses consistaient à inoculer aux petits mammifères une substance via leurs oreilles avant leur mise à mort systématique. En 2022, 17 638 lapins – autant d'êtres sentients, capables d'éprouver des émotions, d'ap-

prendre de leurs expériences, de reconnaître ceux de leur clan – y ont laissé la vie en Europe. Les méthodes alternatives existent pourtant bel et bien, depuis des décennies ! Alors, oui, la loi votée en juin 2024 et entrée en vigueur en juillet 2025 arrive tard. Il convient cependant de la saluer, car elle s'inscrit dans la logique des 3 R (Remplacement, Réduction, Raffinement) : ce principe éthique qui vise à développer des méthodes sans souffrance pour les animaux, à limiter le nombre de ces derniers et à améliorer leurs conditions de vie dans les laboratoires.

Une planche de salut

Cette nouvelle réglementation marque une évolution significative pour tous ceux qui sont soumis à l'horreur de la détention et des expérimentations à répétition. Elle leur offre une planche de salut. Et nous donne aussi l'élan nécessaire pour poursuivre le combat. Car celui-ci est loin d'être fini. Mais, alors que l'Europe amorce ce timide changement de cap, la France s'entête et s'enlise dans la maltraitance. Dans notre pays, les lapins figurent au deuxième rang des animaux les plus expérimentés avec 190 629 utilisations en 2022 (avant l'interdiction, donc). Les primates, eux, restent des martyrs de choix, puisque le CNRS entend encore accroître le supplice des babouins, marmousets et macaques soumis aux poses d'implants et d'électrodes. Nous ne laisserons pas agir impunément les expérimentateurs.



→ Dès 2000, nous filmions les tests pyrogènes menés sur les lapins. Nos images inédites avaient alors fait le tour du monde, contribuant à la prise de conscience européenne.

Sur le terrain, au plus près des macaques

Manifestations, pétitions, sensibilisation des riverains et des élus... Depuis des mois, nous nous battons contre le projet d'agrandissement du centre de primatologie de Rousset, petite commune des Bouches-du-Rhône. Là, en toute discrétion, le CNRS avait décidé l'extension de ses locaux – pour 30 millions d'euros, aux frais des contribuables – afin de produire 40 % des besoins de la recherche française en macaques à longue queue. Un investissement hautement lucratif, dont nous avons mis en lumière les véritables enjeux financiers, comme toujours réalisés sur le dos des animaux. Après la vaste mobilisation d'avril (voir Noé n° 113), nous n'avons cessé d'occuper le terrain et avons entraîné dans notre sillage une vague de protestation. Ainsi, le 26 juin dernier, dans le cadre de la Journée mondiale des animaux dans les laboratoires, nous avons à nouveau manifesté, avec le soutien massif de 70 associations et structures, devant la mairie de Rousset.

Porter le débat à l'Assemblée nationale

Nos révélations ont rencontré un vaste écho, non seulement auprès des citoyens, mais aussi des politiques. Au-delà des actions de terrain, nous avons informé les riverains et écrit aux 92 maires de la Communauté de communes Aix-Marseille-Provence. Dans la foulée, et s'appuyant notamment sur notre sondage*, le député Charles Fournier a interpellé le ministre de la Recherche, posant la question-clef, à savoir : « Quelles mesures concrètes le gouvernement entend prendre pour réduire effectivement le nombre d'animaux utilisés et accélérer la transition vers des méthodes alternatives ? »

Et maintenant ?

Début septembre, nous avons visité le centre de primatologie. Soucieux de redorer son image, le lobby de l'expérimentation tente ainsi de riposter par des actions de communication et a nommé un garant chargé de vérifier que l'enquête publique, nécessaire avant tous travaux de construction, se déroule dans le cadre légal. Signe que notre association est devenue un acteur majeur de l'équation,

ce garant a pris immédiatement contact avec nos équipes. Car évidemment, en plus d'enfermer nos cousins dans des cages, cet agrandissement, s'il a lieu, va bétonner les alentours, réduire l'habitat de la faune sauvage, augmenter les rejets toxiques dans la nature. Autant de dégâts collatéraux que nous tenterons, coûte que coûte, d'empêcher. Vous pouvez compter sur nous. •

* Sondage Ipsos/One Voice, avril 2023, selon lequel les trois quarts des Français sont défavorables à l'expérimentation animale.

EN ALLEMAGNE, DES EFFORTS SIGNIFICATIFS

Diminuer le nombre de primates expérimentés, c'est possible ! Alors que l'Allemagne en utilisait plus de 3 000 en 2018 – ce qui plaçait ce pays sur l'une des premières marches du podium des pays européens avec la France –, elle ne cesse aujourd'hui, année après année, de réduire leur nombre et adopte de plus en plus souvent des méthodes alternatives, comme la culture de cellules *in vivo*, ou encore l'intelligence artificielle. Ainsi, en 2023, les chiffres officiels font état de 1 676 utilisations en Allemagne, soit une baisse de 24 % par rapport à 2022 et de 49 % par rapport à 2018 ! En France, les chiffres restent très élevés : environ 3 459 primates ont été suppliciés lors de cette même année 2023. Notre association travaille en étroite collaboration avec ses partenaires allemands au sein de coalitions européennes et active tous les leviers possibles pour faire évoluer la situation dans l'Hexagone.

**UNE AUTRE VOIE
EST POSSIBLE !**

↓ Pétition manifestation, sensibilisation. Contre le projet d'agrandissement du centre de primatologie, le bras de fer est engagé. Les militants sont dans la rue.



FOURRIÈRES : STOP AUX BÉNÉFICES SUR LE DOS DES ANIMAUX



Nos révélations sur les fourrières de Betton et Vaux-le-Pénil gérées par la SACPA ne resteront pas lettre morte. Le groupe privé autoproclamé « leader français de la gestion de l'animal en zone habitée » bénéficie aujourd'hui du soutien des autorités. Nous n'en resterons pas là. Mélissa Saule

↑ Fourrière de Betton, en Ille-et-Vilaine. Selon le témoignage de notre lanceur d'alerte, « ce chien était très gentil ». Il a pourtant été tué sans état d'âme. Une mort anonyme parmi d'autres dans les fourrières du groupe.

Un malinois trop doux pour être recruté comme chien d'attaque, mais tué au bout de quelques mois passés dans une des fourrières du groupe au lieu d'être placé en famille. Une chienne dénutrie, couverte de plaies de léchage, signe de son désespoir profond, des chatons laissés sans soins, des employés au bord de la nausée chaque jour avant d'aller travailler... Notre enquête au sein des fourrières de Betton et de Vaux-le-Pénil, deux établissements du groupe privé SACPA, a révélé une longue liste d'exactions commises contre nos compagnons. Preuves à l'appui, nous avons donc déposé une double plainte pour mauvais traitements, atteinte volontaire à la vie des animaux, sévices, actes de cruauté, installations non conformes aux normes... L'une d'entre elles a été classée sans suite.

Rodée à la communication, l'entreprise privée s'était empressée de peaufiner sa riposte et, quand ils se sont rendus sur place, les services vétérinaires de la préfecture n'ont rien trouvé à redire. Une connivence qui nous

afflige mais ne nous surprend pas car, après des années à enquêter dans les cirques, nous le savons : notre pays laisse tranquilles ceux qui maltraitent.

Un business lucratif

Dans ce combat, les batailles sont longues et nous ne cédon rien. D'autant que l'ampleur des dégâts est potentiellement immense. Le groupe SACPA gère 35 fourrières installées partout en France et se vante de couvrir 80 % du territoire. Il est temps que les municipalités qui subventionnent les services de cette entreprise regardent les choses en face ! Responsables des animaux errants sur leur territoire, elles ont l'obligation de disposer d'un service de fourrière. Rien qu'en Île-de-France, elles sont 247 à avoir confié cette mission à la structure de Vaux-le-Pénil. À chacune d'entre elles, nous avons adressé un courrier. À l'heure où nous écrivons ces lignes, environ 40 nous ont répondu. Nous avons comparé les conventions de partenariats et les tarifs. D'une commune à l'autre, ils peuvent varier du simple au double : de 80 centimes à 1,37 euro par habitant : des sommes prélevées bien évidemment sur les impôts.

Si on multiplie ce montant par le nombre d'habitants de chacune des 247 villes, le chiffre atteint des sommets pour le seul établissement de Vaux-le-Pénil. Et ce sans compter les frais multiples qui s'ajoutent en cascade pour les particuliers venus récupérer leur animal : 112 euros de forfait fourrière, 86 euros pour la puce, 99 euros de frais vétérinaires, 55 euros pour le vaccin.

Soutien massif

Les investigations se poursuivent donc. Et, depuis la diffusion de nos images et vidéos, les messages de soutien et d'encouragement affluent. Ils viennent d'associations locales qui tentent de dénoncer les faits depuis de nombreuses années, sans que rien ne change. Un lanceur d'alerte, représentant de la Confédération Paysanne (seul syndicat agricole favorable aux loups), nous a contactés. Selon son témoignage, l'établissement de Betton ramasse aussi les chiens de protection des troupeaux, ce qui est contraire à la loi, puis demande aux agriculteurs de venir les récupérer et de régler au passage les frais de capture. Nous amassons les preuves afin d'agir. La lutte continue. •



UN COMBAT PLUS VASTE

Aujourd'hui, aucun chiffre officiel ne recense le nombre d'animaux capturés par les fourrières. Il n'existe pas plus de statistiques sur ceux qui y entrent, qui y meurent ou qui en sortent. Au-delà de cette lutte contre la SACPA, nous dénonçons l'opacité qui règne encore en France en ce

domaine, pour le plus grand malheur de nos compagnons. Responsable des abandons, leur marchandisation via la vente en ligne et les salons du chiot ne fait qu'alimenter le système. Et permet aussi les abus de certains bourreaux mercantiles. Nous nous battons contre cet état de fait.



OURS DES PYRÉNÉES : LES AUTORITÉS AU PIED DU MUR

Au cœur de la torpeur estivale, nous avons livré un combat éclair pour venir en aide aux ours des Pyrénées. Victimes des tirs d'effarouchement décrétés de façon arbitraire par les autorités, ils restent en sursis. La justice a tranché : l'usage des flashballs est illégal. Contraire à la Charte de l'environnement. *Mélissa Saule*

Ils séparent les mères des oursons, provoquent des blessures auditives ainsi qu'un stress intense pouvant conduire à l'avortement. Alors que les tirs d'effarouchement, autorisés uniquement de nuit, causent des dégâts considérables, les représentants de l'État les programment chaque année et maintiennent ainsi une pression constante sur les ours des Pyrénées. Ces mêmes autorités qui sont allées chercher des individus en Slovénie pour repeupler les montagnes de France — rappelons au passage que les ours bruns avaient été exterminés jusqu'au dernier dans notre pays — et leur mènent maintenant une guerre incessante, injuste.

Depuis des années, nous nous battons d'arrache-pied pour protéger les ours contre ces tirs. Département par département, des tribunaux au Conseil d'État, nous agissons à tous les niveaux. Cette année, nous avons décroché une décision judiciaire qui fera date. Car, non, malgré sa force de frappe et ses stratégies honteuses, l'administration ne peut agir en toute impunité. La loi existe et nos équipes ont activé de puissants leviers pour faire entendre la voix des ours. Le terrible feuilleton qui s'est déroulé cet été en témoigne.

Course contre la montre

15 juillet 2025. Ce jour-là, la préfecture de l'Ariège signe trois arrêtés concernant les estives du groupement pastoral d'Arreau et de Taus Espugues... Faisant fi des quelques règles qu'elle est censée respecter, elle choisit de

mener ces opérations en pleine journée. Nous avons alors mobilisé une procédure exceptionnelle pour saisir un juge en quarante-huit heures, décroché une audience dans la foulée et obtenu un verdict en faveur des ours le lendemain. Pourtant, quelques heures plus tard, la préfecture publiait un nouvel arrêté, autorisant cette fois-ci des tirs... jusqu'à 10 heures du matin, au mépris de la loi et du respect de la biodiversité. De notre côté, nous n'avons rien cédé et sommes revenus à la barre.

Des décisions importantes

Cette nouvelle audience fut longue, exceptionnelle. Mais les tirs de jour ont à nouveau été suspendus et ces décisions sont essentielles à plusieurs titres. D'une part, elles rappellent avec force le principe de la Charte de l'environnement selon lequel :

**" CHACUN A LE DROIT DE VIVRE
DANS UN ENVIRONNEMENT ÉQUILIBRÉ
ET RESPECTUEUX DE LA SANTÉ. "**

Nul ne peut s'y dérober, pas même l'État. Enfin, elles démontrent que, même si les abus de l'administration sont monnaie courante et notamment quand il s'agit de veiller sur les animaux sauvages, la volonté associative peut exercer un contrôle efficace. Et ainsi soulever des montagnes. •



NOUS PARTONS AU COMBAT POUR LES POISSONS

Des millions d'entre eux sont martyrisés chaque jour dans les usines aquacoles. D'autres sont victimes de la surpêche et des activités humaines qui détruisent leurs lieux de vie. Il est temps de faire entendre la voix des poissons. Marion Henriet

Dans la nature, les poissons ont une vie complexe qui leur permet d'exercer leurs incroyables capacités et d'exprimer leur personnalité unique. Les truites disposent d'un odorat aussi fin que celui des chiens, alors que les daurades de Méditerranée, elles, jouissent d'une vue aiguisée qui les aide à dénicher les meilleurs planctons.

L'élevage : une souffrance impensable

Dans les bassins ou les cages à filet des élevages aquacoles où ils sont entassés pour le profit de ceux qui les y enferment, ces formidables dons leur sont bien inutiles. Pressés les uns contre les autres dans un environnement sale, malades, ils sont en proie à un stress accru et peuvent souffrir de dépression. Comme les animaux parqués derrière les barreaux des cirques, certains poissons développent des comportements stéréotypés, perdent l'appétit ou deviennent complètement apathiques. C'est dire combien leur mal-être est profond ! Après plusieurs mois, voire années de cet enfer, ils sont jetés dans une eau saturée d'oxygène ou exposés à l'air libre, agonisant lentement.

STOP À LA PÊCHE ILLÉGALE !

Inscrits comme quasi menacés dans l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN), les thons rouges ne connaissent pas de répit. À Narbonne, la Fédération française des pêcheurs en mer (FFPM) et l'Association narbonnaise de pêche au gros (ANPG) ont mis en place tout un système de fraude pour procéder à une surpêche de ces animaux. Nous avons révélé leurs manigances mortifères et défendu leurs victimes devant le tribunal judiciaire en juillet dernier. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes en attente du verdict.

Des effets dramatiques sur l'environnement

Partout où des poissons sont exploités, toute la nature en paie le prix. Bétonnage, pompage d'eau de mer, abandon des déchets des bassins dans les océans... Les écosystèmes dans lesquels ces fermes-usines s'implantent en ressortent anéantis, privant les animaux sauvages de leur habitat. L'eau y perd en oxygène, polluée par les déjections et les molécules issues des médicaments dont les élevages sont inondés pour contrer les maladies qu'ils engendrent. Lorsque des individus captifs, sélectionnés artificiellement, s'échappent et se reproduisent avec leurs congénères indigènes, ceux-ci risquent de tomber malades... et de voir toute leur espèce affaiblie par un tel croisement.

Nous agissons !

Dans le Pas-de-Calais, la société Local Ocean a jeté son dévolu sur Le Portel. Là, elle souhaite installer une pisciculture à grande échelle, capable de « produire » deux millions de saumons par an. Deux millions d'individus qui seront gavés d'antibiotiques et condamnés à se blesser les uns les autres, sans disposer d'aucun espace, jusqu'à leur mise à mort. Pas moins de 260 tonnes d'azote et 87 tonnes de phosphore seront rejetées chaque année pour faire fonctionner cette bombe à retardement. Avec nos associations partenaires, nous intentons un recours devant le tribunal administratif de Lille afin de stopper ce projet insensé. Dans le Loir-et-Cher, ce sont les barbeaux, les brochets, les anguilles, les truites et les écrevisses qui sont en détresse. Les habitants de ce ruisseau contaminé par les rejets d'une entreprise classée Seveso seuil bas sont décimés, dans l'indifférence totale des autorités. Nous avons immédiatement interpellé ces dernières et avons demandé la communication des résultats des analyses de ce lieu et sa restauration. La nature n'est pas le terrain de jeu des industriels, ni les poissons leurs souffre-douleur. Nous ne les laisserons pas faire ! •

AGISSONS ENSEMBLE!

Pas de repos estival pour nos militants ! De juin à septembre, ils étaient dans les rues, sur les places, devant les institutions pour informer, sensibiliser, donner l'alerte. Un seul mot d'ordre : porter toujours plus haut la voix des animaux auprès de tous. Mélissa Saule, avec Corinne Bouvot



À Brive

#ERRANCEFÉLINE

Juin et août



À Alès

Non, les chats sans famille et sur les routes ne sont pas « libres » ! Sans domicile fixe, les félins sont confrontés à nombre de dangers, comme la faim, la violence humaine, les maladies, les intempéries. Pour informer le grand public sur leurs terribles conditions de vie, les militants ont tenu des stands le 28 juin à Brive-la-Gaillarde et Alès. Ils ont également manifesté à deux reprises à Nice, les 9 et 23 août, et tenu un stand d'information à Bar-le-Duc aux côtés de l'association locale, le Duché du chat libre.



À Brive

#CIRQUESSANSANIMAUX

Juillet



À Limoges

Conditions de détention indignes, dressage par les coups, maltraitance... Les cirques mettent à rude épreuve les animaux sauvages et domestiques qu'ils exploitent, bafouent leurs droits, normalisent sous les yeux de nos enfants la violence infligée à des êtres sentients et perpétuent ainsi la destruction de la faune de notre planète. Pour dénoncer l'asservissement systématique des animaux dans les cirques, les militants ont organisé des manifestations tout au long du mois de juillet dans onze communes. Stands, marches, happenings se sont ainsi déroulés à Aix-en-Provence, Sisteron, Metz, Nice, Bar-le-Duc, Montpellier, Marseille, La Rochelle, La Roche-sur-Foron et Limoges.

#STOPDELPHINARIUMS

12 et 15 juillet, 30 août



À Antibes



Devant Planète Sauvage

Wikie et Keijo méritent une autre vie, loin des piscines chlorées. Les deux orques du Marineland d'Antibes sont dans nos cœurs et dans nos têtes : nos militants ne cessent d'informer le public sur leur sort. Le 15 juillet, bravant la chaleur accablante, ils étaient 35 à dénoncer leur captivité dans les bassins. Quelques jours avant, le 12 juillet, ils s'étaient regroupés devant Planète Sauvage, le zoo aquatique situé près de Nantes. Les grands mammifères marins sont nés pour arpenter les océans. Cette conviction, les militants l'ont à nouveau défendue le 30 août à Paris, Annecy, Nice, Antibes, Saint-Raphaël, Cannes, Metz et Troyes devant les enseignes du voyageur Tui, qui persiste à proposer des billets d'entrée pour les delphinariums du monde entier.



À Nice



#RESPECTPOURLESLOUPS

Milo et Mina, 31 juillet

Magnifique couple de loups, Milo et Mina ont eu quatre petits au printemps. Cette précieuse famille, promesse de renouveau pour la biodiversité, devrait bénéficier de la protection des autorités. Il n'en est rien : éleveurs et chasseurs ont juré leur perte. Face à leur déclaration de guerre, nos militants se dressent sur leur route et défendent une autre vision des animaux sauvages. Le 31 juillet, les antennes locales de Corrèze et de Haute-Vienne ont organisé un rassemblement à Brive-la-Gaillarde. Ensemble, ils ont battu le pavé pour s'opposer à la persécution des loups.

#STOPCORRIDA

15 août

À l'occasion de la fêria de Béziers, 170 militants de One Voice ont répondu à l'appel du Colbac (Comité de liaison biterrois pour l'abolition de la corrida). Leurs objectifs communs ? Dénoncer les tortures commises au nom des traditions, demander la fermeture des écoles taurines. Et exiger l'abolition de ces spectacles aussi cruels qu'indignes.



#EXPERIMENTATIONANIMALE

27 août et septembre

Pour lutter contre le projet d'agrandissement du centre de primatologie de Rousset, informer les citoyens est essentiel. Fin août, une dizaine de militants organisaient un stand pédagogique dans la commune des Bouches-du-Rhône. Au programme : pétitions, tracts et échanges chaleureux avec les habitants. Quelques jours plus tard, le 6 septembre, les militants se mobilisaient à nouveau. Des dizaines d'entre eux ont marché dans les rues d'Auxerre pour dénoncer le sort des chiens détenus à Mézilles et Gannat et vendus aux laboratoires. Les bénévoles des villes de Metz, Bordeaux, Douvaine, Bar-le-Duc, Troyes, Brive-la-Gaillarde et Marseille ont aussi organisé des actions fortes en leur faveur.



À Rousset



À Auxerre

DES INITIATIVES VARIEES



À Marcilhac-sur-Célé

Rassemblement contre la loi Duplomb à Bordeaux, soutien à la marche pour la fin du spécisme à Montpellier, stand de sensibilisation à Marcilhac-sur-Célé, Périgny et Gassin, et sur les animaux dits « ESOD » à Metz, participation à divers festivals veggies et associatifs... Très dynamiques, nos militants n'ont eu de cesse cet été de mettre en avant les animaux partout en France.



À Périgny



À Gassin

ILS PARLENT DE NOUS!

Se battre pour les ours, les loups, les blaireaux... L'été a été marqué par les luttes de One Voice pour ces animaux victimes d'acharnement. Défendre les oiseaux, pris pour cible par les chasseurs et le gouvernement, mais aussi les mal-aimés et méconnus sangliers et poissons, a également été au centre de nos préoccupations. Morceaux choisis. *Jessica Lefèvre-Grave*

CHASSES ET BATTUES ADMINISTRATIVES

31/07/25 - Midi Libre

L'association One voice attaque l'arrêté du préfet du Gard sur l'abattage des sangliers devant le tribunal administratif de Nîmes

Alors que les attaques de troupeaux se multiplient, l'Etat muscle sa stratégie de protection des éleveurs. Mais les associations de défense des animaux dénoncent une politique d'abattage systématique, et portent l'affaire devant la justice.

Publié le 27 juil. 2025 à 12:29 Mis à jour le 17 juil. 2025 à 12:05

« Camille », le loup solitaire qui divise la Saône-et-Loire

Alors que les attaques de troupeaux se multiplient, l'Etat muscle sa stratégie de protection des éleveurs. Mais les associations de défense des animaux dénoncent une politique d'abattage systématique, et portent l'affaire devant la justice.

Publié le 17 juil. 2025 à 12:29 Mis à jour le 17 juil. 2025 à 12:05

17/07/2025 - Les Échos

Le gouvernement autorise la capture de près de 100.000 alouettes dans le Sud-Ouest, One Voice saisit le Conseil d'État

Le gouvernement autorise la capture de près de 100.000 alouettes de champs à l'aide de filets dans quatre départements du Sud-Ouest. Deux arrêtés ont été publiés ce mardi au Journal officiel. L'association One Voice annonce un recours en urgence pour demander leur suspension.

Publié le mardi 2 septembre 2025 à 16:02 Mis à jour le mardi 2 septembre 2025 à 17:07

02/09/2025 - Ici

28/07/2025
Le Populaire

L'arrêté préfectoral autorisant la chasse aux blaireaux en Haute-Vienne suspendu par le tribunal administratif

Le tribunal administratif de Limoges a suspendu l'arrêté préfectoral autorisant une période de chasse complémentaire du blaireau en Haute-Vienne. Une victoire pour les trois associations qui avaient déposé un recours.

Publié le 28 juillet 2025 à 12:48

Chasse à la palombe aux filets : l'association One Voice saisit le Conseil d'État pour faire interdire cette pratique

L'association de défense des animaux One Voice a saisi le Conseil d'État le 7 août pour faire interdire la chasse à la palombe aux filets dans le sud-ouest de la France, a-t-on appris ce jeudi.

Publié le jeudi 8 septembre 2025 à 17:16

04/09/2025 - Ici

INDUSTRIE DU DIVERTISSEMENT

Marineland : pourquoi le sperme de l'orque Keijo a-t-il été prélevé ?

Après le décès de Willy et Keijo, les orques du Marineland d'Arribes, le 15 juin 2025.

Publié le 16/08/2025 à 10:16 Mis à jour le 16/08/2025 à 10:25

16/08/2025 - Paris Match

Près du Havre. Des tigres de cirque vus en dehors de leurs enclos : l'association One Voice veut porter plainte

Sécurité. L'association de défense des animaux One Voice a déposé une plainte à l'encontre du Cirque Franco-Belge, actuellement installé à Montivilliers près du Havre. Plusieurs tigres ont été aperçus hors de leur enclos.

Publié le 06/08/2025 à 18:52 Mis à jour le 07/08/2025 à 09:17

06/08/2025 - Tendance Ouest

ELEVAGES DE POISSONS

La question du bien-être animal reste largement négligée lorsqu'il s'agit des poissons : l'association One Voice s'attaque à la ferme aquacole de Colffe-Iaun

L'association One Voice, connue pour son combat contre Marineland, dénonce désormais les pratiques des fermes aquacoles d'Aquitaine. L'entreprise déneige Néage aux accusations.

Publié le mardi 12 août 2025 à 10:00 Mis à jour le mardi 12 août 2025 à 10:00

02/08/2025 - Nice-Matin

OURS

Quand il s'agit de persécuter les ours, l'État ne perd pas de temps ! : le bras de fer relancé entre One Voice et la préfecture de l'Ariège

Tirs d'effarouchement de Tours : la controverse enfle autour d'une espèce protégée. L'association One Voice dénonce une persécution illégale et saisit la justice en urgence.

Publié le 29/07/2025 à 12:44

29/07/2025 - La Dépêche

LES QUATRE PETITS LOUPS

En mai, quatre adorables louveteaux, issus de la rencontre entre le magnifique Milo, mâle d'origine germano-polonaise, et l'élégante Mina, louve des Alpes italiennes, sont apparus sur le plateau de Millevaches. Aujourd'hui âgés de quelques mois, tout juste sevrés, on les imagine aisément poser leurs pattes maladroitement dans la rosée du matin et gambader après quelques insectes papillonnants. Ignorant tout de la menace qui plane sur eux.

Car ces petits sont en sursis. Pour les éleveurs de la FNSEA, les chasseurs et les autorités à leur service, peu importe qu'ils soient porteurs d'un patrimoine génétique inédit en France ! Peu importe qu'ils soient une promesse de renouveau pour la biodiversité ! Ils sont visés par 14 arrêtés préfectoraux, encerclés par les louvetiers, traqués par les braconniers. Et confrontés à un véritable arsenal de guerre.

Bien évidemment, c'est une toute autre vision de la nature et du vivant que nous défendons. Pour sauver cette magnifique

famille, nous sommes sur le terrain, manifestant à de multiples reprises, diffusant largement l'information aux habitants du Limousin, fournissant aux militants sur place tout le matériel de pointe nécessaire à sa protection. Nous avons aussi écrit au responsable du plan loup ainsi qu'aux préfets de Corrèze, de Nouvelle-Aquitaine, du Rhône et d'Auvergne-Rhône-Alpes, proposant des alternatives concrètes à la mitraille et même de financer des mesures de protection des troupeaux.

Non, la nature n'appartient pas aux éleveurs. Milo, Mina et leurs quatre bébés sont un trésor national. Dans ce combat, nous ne sommes pas seuls : des centaines de milliers de citoyennes et de citoyens ont signé la pétition* pour stopper ces persécutions.

** À l'heure où nous écrivons ces lignes, la pétition « Stop à la persécution des loups » a recueilli près de 112 000 signatures.*

ONE-VOICE.FR